



Votre voix, notre **FO** rce



Elections professionnelles CSE Orano CE TRICASTIN du 9 au 18 septembre 2026

FO est un syndicat **Libre et Indépendant** qui partage au **Quotidien** vos **Préoccupations** et qui défend **Exclusivement** les **Intérêts** des **Salariés**.

FO est le 1^{er} SYNDICAT d'ORANO CE TRICASTIN et d'ORANO GROUPE

NOTRE RÔLE

Rassembler les Salariés pour
Représenter leurs Intérêts
Collectifs et Individuels

NOS VALEURS

Liberté, Démocratie,
Indépendance et Respect

NOTRE CONVICTION

FO n'a pas vocation à être
cogestionnaire mais il agit en
Contrepouvoir

Notre **Force** : Rassembler tous les salariés, quel que soit leur statut (**actifs, pré-retraités ou retraités**), leur installation, leur régime de travail (**HN ou posté**), ou encore, leur catégorie socio-professionnelle (**cadre ou non-cadre**).

Défense et Conseils aux Salariés :

- ✓ Analyser et veiller à la **bonne application** des **accords**
- ✓ Etudier **juridiquement** les **dossiers**
- ✓ **Salaires**
- ✓ **Conditions et temps de travail**
- ✓ **Formation professionnelle**
- ✓ **Evolution de carrière**
- ✓ **Congés**
- ✓ Calcul de la **date de départ en retraite**
- ✓ **Accompagnement** lors de **mobilité**

Votez FO !



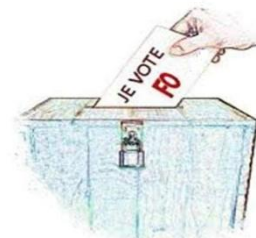
Nos Engagements :

- ✓ Défendre le **pouvoir d'achat** et les **rémunérations**
- ✓ Agir pour l'**amélioration** des **conditions de travail** et la **prévention des risques** (dont les **RPS**)
- ✓ Être **vigilant** sur les **effectifs**, la **charge** et l'**organisation du travail**
- ✓ Assurer l'**égalité de traitement**, le **respect de chacun** et la **qualité de vie au travail**
- ✓ Garantir une **gestion transparente** et **équitable** des **activités sociales et culturelles** du **CSE**

Être élu FO, c'est être un Représentant Disponible et à l'Ecoute.



VOTEZ ET FAITES VOTER FO



Notre priorité, **le dialogue**, lorsqu'il permet d'obtenir **des avancées concrètes**, mais nous savons également **défendre fermement les droits des Salariés**.

Ensemble, pour acquérir une **Force** permettant de **défendre vos droits actuels**, mais également d'en **obtenir de nouveaux** et surtout de **veiller à les faire respecter**.

Notre **responsabilité de citoyen et de Salarié** n'a jamais été aussi grande, notamment dans le contexte actuel de **crise énergétique, sociétale** et bien sûr **climatique**.

La filière nucléaire, et **notamment notre entreprise**, font parties **intégrantes des solutions pouvant être apportées face à ces crises**, c'est pourquoi, nous avons l'obligation de réussite pour garantir aux **générations futures un avenir meilleur**. Pour toutes ces raisons, notre entreprise doit rester **performante**, elle doit adopter les **bonnes options stratégiques** et doit **être exemplaire sur les volets sociaux, environnementaux, sûreté-sécurité**, mais aussi sur le **partage des richesses**.

Opposer les Salariés cadres et non-cadres n'a pas de sens, tous ces **objectifs sont communs** et nous sommes toutes et tous **concernés par l'impact de ces crises** au quotidien.

Pour **FO**, la **solidarité entre les Salariés est primordiale et capitale**. Il est indispensable que les cadres soient représentés de manière non catégorielle, **qu'ensemble** nous défendions l'intérêt général afin de peser fortement sur **les décisions qui incombent notre entreprise et nos emplois**.

Les cadres ont pour mission de **manager, d'encadrer**, mais aussi et surtout, **de soutenir et d'apporter tous les moyens nécessaires** au bon déroulement des activités quotidiennes. **Leurs présences au sein de nos équipes dans l'action syndicale doivent contribuer à leur défense** mais aussi à **leur épanouissement au travail**.

FO Occupe les Postes Clés du CSE depuis 4 ans :

- **Secrétaire et Secrétaire adjoint**
- **Trésorier et Trésorier adjoint**
- **Président des Activités Sociales et Culturelles**

Mais aussi :

- **Secrétaire du CSE Central et Président de la COMECO**

Pour FO, le bon Fonctionnement de ces Instances repose sur le Dialogue et le Partage avec les Salariés.

LE CSE ET SES COMMISSIONS

CSE :

Le CSE est consulté sur la **gestion, l'évolution économique et financière de l'entreprise, l'organisation du travail, la formation, la sécurité, la santé et les conditions de travail des Salariés**. Il gère également les **activités sociales et culturelles**.

FO milite et agit pour :

- ✓ Des effectifs adaptés dans chaque entité
- ✓ L'internalisation des opérations afin de préserver les compétences et les savoirs

Le CSE s'appuie sur des **Commissions pour émettre des avis**.

CSSCT : Commission Santé Sécurité Conditions de Travail

- ✓ Œuvre pour l'**Amélioration des conditions et la qualité de vie au travail** pour l'ensemble des Salariés
- ✓ S'assure du respect des **règles de sécurité/sûreté/radioprotection/environnement dédiées aux risques** des installations
- ✓ Accompagne les Salariés lors des **analyses des accidents de travail (AT) et la réalisation des plans de prévention (PDP)**
- ✓ Réalise des **visites d'installations** pour identifier et proposer des solutions aux problèmes constatés

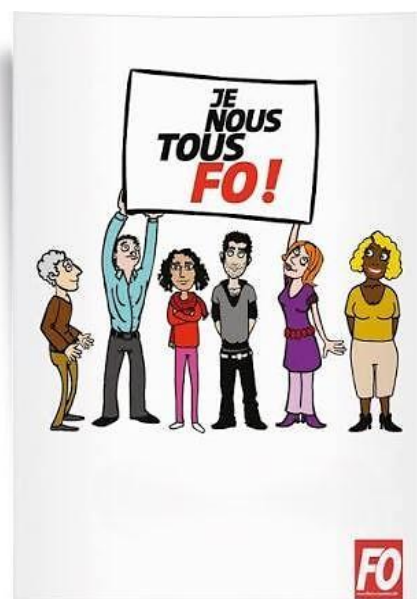
CEF : Commission Emploi Formation

- ✓ Les effectifs et le bilan emploi et l'avancement des recrutements
- ✓ La formation et la validation des acquis de l'expérience (VAE)
- ✓ L'alternance

CEPDH : Commission Egalité Professionnelle

Diversité et Handicap

- ✓ Egalité professionnelle Hommes/femmes
- ✓ Suivi des actions en faveur des personnes en situation de handicap
- ✓ Veille à la diversité dans les recrutements et l'alternance



Restauration - Circulation - Uni vers 2030

- ✓ **Restauration** : Améliorer la prestation restauration en s'appuyant sur les observations des Salariés
- ✓ **Circulation** : Agir pour un site plus sécurisé et adapté à nos déplacements quotidiens
- ✓ **Uni vers 2030** : Participer aux choix de développement du site de demain

CAS : Commission Activités Sociales

- ✓ Propose et organise les activités sociales



VOTEZ ET FAITES VOTER FO



ACTIVITES SOCIALES



L'équipe **FO** a **scrupuleusement respecté ses obligations et ses missions** en matière d'activités sociales et culturelles, déployant toute l'énergie nécessaire pour en assurer le bénéfice à l'ensemble des Salariés. Tous cela accompli dans **le cadre du respect des budgets et de la réglementation URSSAF.**

En réaffirmant **votre confiance**, l'équipe **FO**, sera comme à son habitude, **totalelement transparente sur son mode de fonctionnement.**

Nouveautés lors du mandat :

- ✓ **Modification du calcul de la MEF :** Seuls les revenus du Foyer sont pris en compte, de fait à ressources et situation familiale égale, la MEF est similaire et donc les droits identiques. L'ensemble des grilles d'attribution des prestations du CSE ont été recalculées permettant de minimiser l'impact de cette mise à jour
- ✓ **Une MEF plus juste et plus équitable pour tous**
- ✓ **Amélioration de l'arbitrage pour les séjours CSE (voyages et parcs), avec prise en compte des Salariés n'étant jamais partis (inscrits sur la liste d'attente de l'année précédente)**
- ✓ **Simplification et amélioration des remboursements après séjours :**
 - Votre compteur de 35 nuitées à utiliser comme vous le souhaitez !
 - Ces modifications ont été apportées pour offrir aux Salariés davantage de flexibilité et de liberté dans l'organisation de leurs congés et profiter pleinement de leurs vacances, selon leurs envies et leurs contraintes personnelles
- ✓ **Augmentation et simplification de l'aide rentrée pour les collégiens : 100 € en carte ILLICADO (plus aucune démarche à réaliser)**
- ✓ **Augmentation du montant de l'aide au sport et à la culture : 50 € / enfant**
- ✓ **Amélioration des prestations CSE pour les couples Orano CE Tricastin donnant plus d'équité dans la limite des règles URSSAF**
- ✓ **Mise en place de nouveaux prestataires billetterie CSE**
- ✓ **Distribution de cartes cadeaux et chèques vacances exceptionnels** lorsque le budget le permet
- ✓ **Mise en place d'un nouveau mode de paiement : le prélèvement SEPA** les Salariés qui le souhaitent, peuvent régler par prélèvement toute prestation facturée par le CSE en remplissant l'autorisation de prélèvement
- ✓ **Augmentation de l'offre billetterie loisirs de proximité ouvert à tous sans aucune limite**

Prestations maintenues pendant le mandat :

- ✓ Chèques vacances : AVP, AVE, AVH et handicap
- ✓ Billetterie thalasso
- ✓ Locations mobil-home et appartement (été - hors saison) et nuitées citadines
- ✓ Organisation de séjours CSE: longs courriers, découverte grandes villes Européennes, séjour famille en club « all inclusive », parc d'attraction dont Disneyland, sorties événements sportifs
- ✓ Festivités de Noël : après-midi récréatives bowling - Récré à 9 et spectacle de Noël
- ✓ Colis et goûters de Noël
- ✓ Prêt étudiant et prêt permis de conduire
- ✓ Aides aux Salariés en difficultés (participation aux frais lors d'une hospitalisation de longue durée)
- ✓ Subventions aux associations AAC, ATOM SPORT, PTITS DES MONTS



Si vous êtes Satisfaits, Votez **FO pour nous Permettre de Continuer à vous proposer des Prestations de Qualités et Accessibles à tous les Salariés de façon Juste et Equitable.**

NEGOCIATIONS

Vos élus **FO** participent activement aux négociations que ce soit en local, en central (OCE) ou au niveau du groupe Orano, afin de porter la voix des Salariés.

Tout au long de ce mandat, vos élus et représentant **FO** se sont mobilisés pour obtenir des avancées sociales concrètes, rendues possible grâce à la Signature des Accords par **FO** (Tricastin, CE et Groupe).



INTERESSEMENTS



La Signature des Accords Intéressement 2022-2025 par FO a Permis un Gain moyen de 12 210 € pour LES SALARIES !!!

PAS d'Accord Signé, PAS de Prime Versée !!!

Année	2022	2023	2024	2025
Intéressement	4,37% sur 7% Moyenne : 2100€	4,34% sur 7% + 1260€ Moyenne : 3460€	4,39% sur 7% Moyenne : 2350€	8% sur 8% Moyenne : 4300€



N.A.O



Systématiquement, FO Revendique et Négocie, avec Fermeté et Pragmatisme, une Augmentation Générale la plus significative possible pour TOUS les Salariés.

Année	2022	2023	2024	2025
NAO Salaire	AG : 1,5% talon 40€ AI : 0,8 % Ancienneté : 0,3% I/C : 2,6%	AG : 5,6% 4,3% talon 100€ Mesure complémentaire du 28/06 : 1,3% talon 30€ AI : 1% Ancienneté : 0,3% I/C : 6,9%	AG : 2,25% talon 55€ AI : 1% Ancienneté : 0,3% I/C : 3,55%	AG : 1,5% talon 40€ AI : 0,8% Ancienneté : 0,3% I/C : 2,6% pour 90% des I/C

NAO : Négociation Annuelle Obligatoire, AG : Augmentation Générale, AI : Augmentation Individuelle, I/C : Ingénieurs et Cadres

OCE TRICASTIN :

- ✓ Accord rémunérations postées du 06/12/2024
- ✓ Accord inconvénients du 21/07/2025 (aucune perte lors de l'harmonisation)
- ✓ Reconnaissance pénibilité Ph. Coste 5x8 : prime de massage 1200€
- ✓ Conditions de travail Ph. Coste du 10/02/2026 : plan action, conditions de travail Ph. Coste
- ✓ Accord télétravail du 15/07/2026 : 90Jrs/Salarié/an ; 2jrs sur site/semaine

- ✓ **Accord prévoyance santé du 5/12/2022 et avenants**
- ✓ **Accord mobilité du 23/01/2023 :** priorité interne ; maintien rémunération ; classification ; congés ; CET ; CAFC ; compensation IDR ; frais de déménagement ; aide à la recherche emploi du conjoint ; voyage de reconnaissance (3Jrs)
- ✓ **Accord égalité professionnelle homme/femme du 21/04/2023 :** Lutte contre agissements et comportements sexistes, discrimination et harcèlement moral
- ✓ **Accord handicap du 18/12/2023 et avenants :** RQTH (*reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé*) ; invalidité ; référent handicap ; amélioration poste de travail ; aides et mesures d'accompagnement financières et matérielles ; télétravail renforcé
- ✓ **Accord CP3SE du 22/07/2025 :** échanges sur les décisions prises dans les domaines 3SE et conditions de travail transverses du groupe Orano
- ✓ **Accord QVCT du 5/01/2026 :** droit à la déconnection ; facilitation temps partiel ; proches aidants ; dons de jour ; (3J) pour surveillance médicale des ALD (affection longue durée) ; qualité relationnelle ; lutte contre les RPS (risques psycho-sociaux)
- ✓ **Accord télétravail du 16/04/2026 :** 45Jrs/Salarié/an ; 3jrs sur site/semaine ; 3€/ Jours complets de télétravail ; 5€ de ticket restaurant
- ✓ **Accord évolution filière protection juillet 2026 :** valorisation parcours professionnel SIS (service interne de sécurité)
- ✓ **Accord Personnels expérimentés (en cours de négociation)**

VOTEZ ET FAITES VOTER FO



MERCI pour Votre Confiance !!